

Consignes de Sécurité

1. Déclenchement alarme incendie

- 1.1. Identification de la zone par le PC de sécurité
- 1.2. Alerte par talkie-walkie d'une des trois personnes si dessous – suivant disponibilité - dans l'ordre
 1. l'agent de prévention : poste 110 280 139
 2. l'agent de maintenance (ARL) : talkie walkie de la loge ou/et poste 137
 3. l'intendance : postes 115, 114, 113

2. Levée du doute

Par la personne contactée par talkie-walkie qui reste en liaison constante avec le PC de sécurité

3. Suite donnée

- 3.1. Fin d'alerte si fausse alarme
- 3.2. Déclenchement de l'alarme générale au moindre doute
- 3.3. Appel des pompiers par l'une des personnes ci-dessous – suivant disponibilité – dans l'ordre :
 - 3.3.1. Le Proviseur : postes 117 ou 116
 - 3.3.2. Les Proviseur Adjoints : postes 119 ou 118 ou 194
 - 3.3.3. L'Adjoint Gestionnaire : postes 115 ou 114 ou 113
 - 3.3.4. Un CPE : postes 120 122 123
 - 3.3.5. Vie scolaire : postes 121 282

4. Ouverture des portails et accueil des secours

Ouverture de tous les portails, dès le déclenchement du signal d'alarme, de façon à faciliter l'accès des secours d'une des trois personnes si dessous – suivant disponibilité - dans l'ordre

1. l'agent de prévention : 110 280 139
2. l'agent de maintenance (ARL) : talkie walkie de la loge ou/et poste 137
3. l'intendance : postes 115, 114, 113

5. Evacuations

Elles se font dans le calme, en silence. La classe reste groupée sous la conduite des délégués de classes (les guides) ou du surveillant, Chacun a le souci de contrôler la présence permanente de quelques camarades. L'enseignant assure le rôle de serre-file.

6. RASSEMBLEMENT

6.1. Lieux de regroupement et déplacement pour se rendre sur la zone de regroupement

Localisation	Points de rassemblement	Déplacements
Enseignement général Bâtiments A, B, C, D, E	Sur le 1 ^{er} terrain de sports devant les bâtiments A B C D E	Sortie par les escaliers de secours en bout de bâtiments ou par la galerie centrale suivant les salles (voir plans d'évacuation)
Ateliers Bâtiments G, H, I Bâtiment F	Sur l'allée centrale goudronnée entre l'établissement et la route d'Espagne	Sortie par les portes donnant sur la galerie
Ateliers Bâtiments J, K Gymnase	Piste d'athlétisme	Bâtiments J et K, sortie par les portes latérales de l'atelier
Salles conduite routière (M)	Pistes routières	

6.2. Cas particulier des élèves présents au CDI, à l'infirmier, en étude ou au foyer

- Ils restent, respectivement, sous la responsabilité de la documentaliste ou de l'infirmier ou du surveillant
- Ils rejoignent, le point de rassemblement prévu (CDI-allée goudronnée ; infirmerie-terrain de sport, étude ou foyer-terrain de sport)
- Les élèves doivent être comptés à la sortie du CDI de l'infirmier ou du foyer par le responsable et recomptés en arrivant sur le point de rassemblement.

6.3. Les élèves doivent rester groupés et sous le contrôle effectif du professeur ou du surveillant, dans l'attente de consignes précises.

7. INSTRUCTIONS PARTICULIERES

Dès le déclenchement du signal d'alarme, la personne responsable du groupe organisera l'évacuation dans le respect des consignes suivantes

- Laisser vos affaires sur place
- **Le professeur prend une liste des élèves afin de procéder à l'appel de ses élèves au point de rassemblement**
- Fermer les fenêtres éteindre l'électricité, couper le gaz... le plus rapidement possible et obligatoirement lors de l'évacuation.
- Quitter le local rapidement mais sans précipitation, en suivant la direction qui vous sera donnée.
- Fermer les portes, **sans verrouiller les serrures.**
- Ne jamais revenir en arrière pendant l'évacuation.
- Rester groupés sur tout le trajet d'évacuation.
- **Défense absolue d'utiliser les ascenseurs et les montes charges**
- Le professeur s'assure que tout le monde est sauf, vérifie au passage que les salles voisines ont perçu le signal.

Il rédige un bulletin d'appel à l'arrivée sur le point de rassemblement. Ce bulletin d'appel sera signé par lui et remis au **CPE responsable de cette zone de rassemblement ou à un assistant d'éducation.**

- Les consignes qui peuvent éventuellement s'imposer en situation d'urgence seront données par des responsables aux différents points de sortie des élèves
- Vous ne retournerez dans le local qu'après **le signal de fin d'alerte** et après y avoir été autorisés et accompagnés de la personne chargée de l'évacuation.
- **Ne pas utiliser les escaliers de secours ni les issues de secours pour regagner les locaux.**